

METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE

Etablissement public de coopération intercommunale

DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION

ARRÊTÉS

26-F-0907

26-A-0305	ALLENES-LES-MARAIS - WAVRIN - Chemin de halage, Rue du Marais de la Ville et Chemin de la Cornette - Réglementation temporaire de la circulation hors agglomération
26-A-0306	EMMERIN - LOOS - SECLIN - TEMPLEMARS - Course pédestre Le Marathon de Lille - Réglementation temporaire de la circulation hors agglomération
26-A-0307	LESQUIN - Rue de l'Europe et Giratoire n° 2 M655 - Réglementation temporaire de la circulation hors agglomération
26-A-0308	LESQUIN - Rue Jean Jaurès M655 - Réglementation temporaire de la circulation hors agglomération
26-A-0309	LESQUIN - SAINGHIN-EN-MELANTOIS - Rue des Saules, Rue des Peupliers, Rue Pierre Brizon et Rue Marcel Sambat - Réglementation temporaire de la circulation hors agglomération
26-A-0310	SAINGHIN-EN-MELANTOIS - Rue des Bureaux - Réglementation temporaire de la circulation hors agglomération
26-A-0311	WAMBRECHIES - Avenue de Bondues et Avenue des Solidarités - Réglementation temporaire de la circulation hors agglomération
26-DD-0929	WATTIGNIES - Blanc Riez - Rue Fleming - Avenue Charles Guillaum - Lot B - RAMERY IMMOBILIER / SAS PROTERAM - Cession immobilière - Prolongation
26-DD-0950	Accord-cadre multi-attributaire pour l'exécution des prestations de sécurité de manifestations protocolaires, événementielles, culturelles ou sportives - Résiliation pour faute
26-DD-0951	VILLENEUVE D'ASCQ - Val de Marque - Association Cheer Up ! Centrale Lille - Convention d'occupation temporaire

26-DD-0952	VILLENEUVE D'ASCQ - Lac du Château Villeneuve d'Ascq - Abattage de 20 peupliers et replantations d'arbres - Dépôt de déclaration préalable
26-DD-0957	ARMENTIERES - Avenue Pierre Brossolette - ICF Habitat Social - Acquisition immobilière
26-DD-0958	WAVRIN - Place Pasteur - société "PROTERAM" - Acquisition immobilière
26-DD-0960	LILLE - Champ libre - Décision de désaffectation future d'emprises métropoliataines

Le fascicule a pour vocation de satisfaire aux obligations légales et réglementaires nécessaires à l'entrée en vigueur des actes.

A Lille, le 2 oct. 2026

Le Président de la Métropole Européenne de Lille
Pour le Président
Le Directeur

Arnaud FICOT

